



Entre libre-échange et tentation protectionniste : comment défendre les intérêts français et européens dans le commerce mondial ?

LES “PETITS DÉJEUNERS” D’EURALIA

L’Union européenne est la première puissance commerciale dans le monde si l’on cumule les échanges de biens et de services. Le choix des Européens a été clairement celui de l’ouverture. Les résultats sont là : l’Europe représente 15% du commerce mondial de biens, elle est le premier exportateur de services ; 30 millions d’emplois au sein de l’UE dépendent des exportations, 10% des emplois en France.

Pourtant, à mesure que la crise s’éloigne, il devient de plus en plus clair que le commerce mondial s’est ralenti. Cette tendance est-elle conjoncturelle ou bien au contraire structurelle et durable ? Quoi qu’il en soit, désormais, le commerce n’est plus nécessairement perçu comme synonyme de croissance et les gouvernements et les peuples y voient de plus en plus un jeu à somme nulle dans lequel l’essentiel est de se protéger contre la concurrence étrangère. Les demandes de protection ont toujours existé mais elles semblent s’intensifier. Le référendum sur le Brexit puis l’élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis illustrent cette réaction politique contre la libéralisation des échanges. Les positions protectionnistes exprimées par le Président américain et défendues par les partis populistes européens représentent une menace pour les échanges commerciaux. En outre, les difficultés de négocier et de conclure des accords commerciaux entre l’Union européenne et le Canada (CETA) comme avec les Etats-Unis (TTIP) ont mis en lumière le caractère de plus en plus politique des enjeux commerciaux européens ainsi que les inquiétudes qu’ils suscitent dans certaines opinions publiques nationales.

La question du libre-échange et de la défense des intérêts français et européens dans le commerce mondial n’est plus seulement un enjeu technique mais est entrée dans le débat politique et démocratique : quelle place pour la France et pour l’UE dans les nouveaux rapports de force géoéconomiques mondiaux ? Comment défendre le modèle européen d’économie sociale de marché

EURALIA

et les standards des Européens ? Comment renforcer la protection des consommateurs et des salariés ? Comment répondre enfin aux demandes de transparence exprimées par les citoyens dans les négociations commerciales ? Dans le monde actuel, les sources de croissance sont pour une large part hors d'Europe du fait des dynamiques démographiques et de rattrapage économique, mais aussi parce que de nombreuses innovations technologiques se diffusent ou se rentabilisent sur une échelle mondiale. Dans ce contexte, le protectionnisme n'a de protection que le nom. Néanmoins, cela ne veut pas dire pour autant que l'Europe et la France ne doivent pas défendre leurs intérêts.

Comment faire ? Comment garantir l'exigence de réciprocité en matière d'application des principes d'économie de marché, de protection de la propriété intellectuelle, de marchés publics ? Comment s'assurer que les traités commerciaux ne remettent pas en cause la réglementation européenne en matière de protection des consommateurs, que ce soit dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'environnement ou de la finance ? Dans quelle mesure l'UE dispose-t-elle des outils suffisants pour contrôler le respect de ses règles qui soient aussi efficaces que les outils américains, par exemple en matière fiscale, financière ou de contrôle des normes ? Comment renforcer les instruments de défense commerciaux ? Comment lutter contre le dumping industriel et commercial de pays où il existe des distorsions de marché et dans lesquels l'influence de l'Etat sur l'économie est omniprésente ? Quel contrôle des investissements étrangers en Europe ? Comment accompagner plus efficacement les salariés confrontés aux transformations et aux chocs économiques et industriels qui se considèrent comme étant les perdants du libre-échange ? *In fine*, dans quelle mesure un « modèle d'ouverture régulée » est-il envisageable ?

Contact :

Franck THOMAS

Tél: +32 (0) 2 506 89 16

E-mail: franck.thomas@euralia.eu